# PROVINCE DE QUÉBEC

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mercredi 1er décembre 2021, à 20 h 45, à la salle communautaire de l'hotel de ville.

Cette séance a été convoquée par le maire, monsieur Sylvain Raymond pour y traiter des sujets suivants:

- 1. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022
- 2. Adoption du programme d'immobilisation pour l'année 2022
- 3. Période de questions.
- 4. Levée de la séance

### Sont présents:

Mesdames les conseillères Laurence Hamel

Jade Choinière-Pinard

Messieurs les conseillers Éric Lachance

**Alexandre Desrochers** 

**Bruno Paquette** 

formant quorum sous la présidence du maire Sylvain Raymond.

La greffière-trésorière et directrice générale, Madame Sophie Loubert, est également présente.

L'absence de M. Alain Gaucher est motivée.

## 1. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022

### <u>185-12-21</u>

Après explications des prévisions budgétaires pour l'année 2022 par monsieur le maire Sylvain Raymond, il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers que les prévisions budgétaires 2022 soient adoptées telles que présentées.

Adoptée

# 2. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2024

### **186-12-21**

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2024 soit adopté tel que lu, soit :

Programme d'immobilisations	2022	2023	2024
Pavage et réfection du Grand-Bernier	1 915 141 \$		
Pavage et réfection de la rue Principale	3 121 700 \$		
Pavage avenues prioritaires et accotements dans la municipalité	510 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Réfection terrain de balle et arrêt- balle	25 000 \$	1 600 \$	
Réfection parc et terrain de jeux		100 000 \$	50 000 \$
Douche gymnase	25 000 \$		
Drainage des terrains de soccer	50 000 \$		
Bonification de la forêt urbaine	5 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
Allongement quai 8e avenue	5 000 \$		
Total	5 656 841 \$	203 600 \$	152 000 \$

Adoptée

### 3. Période de questions

Un citoyen pose quelques questions.

### 4. Levée de la séance

#### 187-12-21

Il est proposé par madame Laurence Hamel, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Il est 21 h 00.

SOPHIE LOUBERT
Greffière-trésorière
et directrice générale

SYLVAIN RAYMOND
Maire